



# LA MARNE OUVRIERE

Organe officiel de l'Union des Syndicats CGT de la Marne - Rédaction/Administration -

15, bd de la Paix - 51058 REIMS Cedex - Tél. : 03.26.88.23.04 - Directeur de la Publication : Ghislain BRIDE

N° 458 MAI 2022 CPPAP 1224 S 06066 - Imprimé par nos soins - Prix 0,50 €

Retrouvez toutes les actualités sur le site de l'UD : [www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)

## Édito...

Il est important en cette période de rappeler que la paix doit être une priorité dans le monde. L'urgence est de faire cesser l'agression de Poutine contre le peuple Ukrainien.

De même Israël dénie la souveraineté du peuple palestinien, ce n'est pas acceptable.

Le contexte de cette guerre est une opportunité pour le Capital qui spéculer sur les prix de produits de consommation. Nous devons être déterminés pour ne pas payer la facture du « quoi qu'il en coûte de Macron », pas plus que cette guerre.

**Il est temps d'élever notre rapport de force par des déploiements, des manifestations, des débats pour porter haut et fort nos revendications sur les salaires, la défense de notre Sécurité Sociale, nos conditions de travail, etc...**

Tout se passe sur les lieux de travail, c'est en ce sens que l'UD est engagée depuis des mois dans un plan de travail en direction des syndicats et des élus CGT pour outiller la démarche visant à la rencontre des salariés.

La question du pouvoir d'achat est la première préoccupation des salariés, nous devons donc être à l'offensive sur l'augmentation des salaires et des pensions.

**Les UD et les Fédérations ont décidé d'une journée d'action et de grève en septembre, consacrons donc dès à présent et tout l'été notre temps militant à la réussite de cette journée.**

Nous sommes aussi à quelques jours des élections législatives qui sont importantes. En effet, les députés votent ou non les lois. Ils/elles ont des comptes à nous rendre.

**Nous réaffirmons que la CGT ne cessera pas de lutter contre les idées d'extrême droite.**

La CGT est indépendante mais pas neutre, cependant nous avons le droit d'espérer l'élection de députés progressistes à l'Assemblée Nationale.

Cependant, quels que soient les résultats qui

découleront de ces élections, nous devrions nous mobiliser pour faire aboutir nos revendications.

Enfin, je ne peux terminer ce texte sans évoquer les affaires en justice en cours (voir communiqué) et dire que la dernière décision ne vise qu'un seul objectif : « *faire peur et qu'on se taise* ».

**De ce point de vue, c'est raté.  
On continue la lutte !!!**

**Sabine DUMENIL**  
Secrétaire Générale

DÉPOSÉ LE 2 JUIN 2022



## Sommaire

- **Page 1 :**
  - *Edito*
- **Page 2 :**
  - *Communiqué*
  - *Mobilisations dans la Marne*
- **Page 3 :**
  - *L'augmentation des salaires devient Urgente*
- **Page 4 :**
  - *Congrès USR*
  - *Hommage à notre Camarade Pierre MAITRE*
  - *Formation Syndicale*

Communiqué

Le rendu de jugement du tribunal de Châlons en Champagne ne fait que confirmer notre esprit de solidarité et de mobilisation pour celles et ceux qui souffrent et œuvrent sans relâche aux bienfaits des populations et particulièrement des plus démunis.

Le jugement rendu contre la CGT est pour le moins surprenant et incompréhensible.

Trois motifs de la plainte font l'objet de relaxes, trois autres font l'objet d'une amende.

La CGT toute entière est solidaire et rien ni personne ne nous fera changer notre engagement et nos façons de mener des luttes sociétales.



L'Union Départementale C.G.T de la Marne et toutes les forces progressistes de notre région mèneront le combat aussi bien juridique que revendicatif pour obtenir la relaxe totale devant la cour d'appel de Reims.

La C.G.T Marnaise ne peut accepter une condamnation si petite soit elle pour avoir défendu l'indépendance de l'inspection du travail et voulu que les personnels d'Aide à domicile soient équipés de protection contre la COVID.

C'est avec fierté que nous mènerons le combat syndical jusqu'à la relaxe totale de notre Secrétaire Générale.

Fait à Châlons en Champagne, le 25 mai 2022

Mobilisations dans la Marne

Grève chez les TUR.....



10<sup>ème</sup> jour de grève aux Transports Urbains de Reims, 80 % de grévistes, pour réclamer la régie suite à la résiliation du contrat de concession par le Grand Reims.

L'intersyndicale prévoit une nouvelle journée de grève en juin prochain.

ALSTOM en danger à Reims.....

Depuis la résiliation du contrat de délégation de service du transport public entre le Grand Reims et MARS, le concessionnaire, les salariés d'ALSTOM, chargés de la maintenance du tramway de Reims, s'inquiètent fortement pour leur avenir.

Et pour cause, cette résiliation implique directement l'annulation du contrat de maintenance tramway.

Ces salariés, hautement qualifiés, s'inquiètent de la maintenance future, qu'ils devinent au rabais. Attachés à leur activité mais aussi à leur environnement géographique, ils veulent continuer à rendre service aux conducteurs et aux usagers et vivre ici.

C'est pourquoi, depuis décembre 2021, ils se mobilisent aux côtés des salariés de TRANSDEV REIMS (Citura), pour

réclamer une délégation directe du transport, dans laquelle leur activité complète serait incluse (maintenance, infrastructure), leur statut social repris intégralement dans le nouveau statut et enfin dans laquelle on y intégrerait les salariés intérimaires, les salariés de la sous-traitance et les prestataires.



Le 28 avril dernier, les salariés et le syndicat CGT d'Alstom ont fait parvenir un courrier à Madame Catherine VAUTRIN, Présidente de Grand Reims, en vue d'une rencontre.

Le 16 mai, date du dernier Conseil Municipal, ils sont allés à sa rencontre devant l'Hôtel de Ville de Reims et ont obtenu un RDV avec la Présidente le 8 juin prochain.

A suivre...

Grève à l'EPSM Marne.....



Le 24 Avril 2022, un collègue Agent de Sécurité s'est lâchement fait agresser sur son lieu de travail par deux individus venus rendre visite à un patient et à qui l'on a refusé l'accès en véhicule dans l'enceinte de l'EPSM, comme le prévoit le règlement.

Bilan de l'agression : trois points de suture et 5 jours d'ITT. Le lendemain, les Représentants du Personnel CGT de

l'EPSM ont demandé la tenue d'un CHSCT extraordinaire, pour mettre en lumière tous les dysfonctionnements constatés.

Depuis rien n'a été mis en place par la Direction pour améliorer leurs conditions de travail et leur sécurité. **Ce n'est pas acceptable !!**

Nous avons donc déposé un préavis de grève le 24 mai, dans le but d'être reçus par la Direction avec une délégation de neuf personnes dont trois agents de sécurité qui ont pu exprimer leurs revendications en termes de sécurité, charge

de travail, et une juste reconnaissance financière.

La Direction doit tout mettre en œuvre, sans tarder, pour sécuriser nos collègues, placés rappelons-le, en toute première ligne.

Le syndicat CGT continuera à accompagner l'équipe pour que la Direction garantisse, comme l'impose le Code du Travail, la santé physique et mentale de tous ses agents.

**Philippe BENMANOU**  
Secrétaire Général du Syndicat CGT EPSMM

**Le social et le médico-social en lutte.....**



Depuis des mois, particulièrement depuis la mobilisation du 7 décembre dernier, nous sommes mobilisés pour obtenir une revalorisation de nos salaires, et des conditions de travail dignes et respectueuses pour tous les salariés du social et

du médico-social.

Des mesures sortent au compte gouttes... et sont loin d'être à la hauteur des promesses qui ont été faites par le gouvernement.

Le 13 mai dernier, un avenant injuste a été mis à la signature des organisations syndicales pour les salariés du médico-social associatif... avenant qui veut transposer la prime SEGUR de 183 € au privé... Mais seulement pour une poignée de salariés, et au bon vouloir des financeurs !

Dans nos établissements, ce sont les salariés souvent les moins rémunérés qui ne seront pas concernés : les personnels administratifs, les agents techniques, les agents de service, et d'autres encore.

Aujourd'hui, nous revendiquons une revalorisation des salaires de Tous les salariés quelle que soit leur fonction.

Mais pas seulement ! Afin de garantir un accompagnement de qualité de nos usagers, nous exigeons des recrutements massifs et pérennes dans l'ensemble des établissements du médico-social, et un travail actif de notre gouvernement pour redonner de la valeur à nos métiers et ainsi redonner de l'attractivité à notre secteur.

Le 31 mai 2022, les salariés ont dit NON aux injustices, NON au mépris et la bataille continue pour une revalorisation des salaires de TOUS les salariés du médico-social quel que soit leur corps de métier !

**Isabelle MARTIN**  
Secrétaire Générale du Syndicat CGT des Papillons Blancs

**L'augmentation des salaires devient URGENTE**



Pendant plusieurs années il n'y avait pas d'argent, ni pour la protection sociale et encore moins pour les salaires. Mais pendant ce temps le gouvernement a distribué des milliards aux entreprises sans condition, ni contrôle.

Pendant ces années-là, les dividendes, versés par les entreprises françaises qui figurent au CAC 40, ont atteint

des records.

Cet argent, c'est celui des travailleurs des petites, moyennes et grandes entreprises.

Certains ne connaissent pas la crise !

En 2021, près de 70 milliards d'euros de dividendes versés, de profits, malgré la crise économique et sanitaire.

En 2021, la rémunération moyenne des patrons du CAC 40 s'est élevée à 8,7 millions d'euros, presque le double par rapport à 2020, quand la crise sanitaire avait contraint les budgets.

Taux de marge des entreprises : plus de 35 % en 2021, un

record depuis que l'Insee mesure ce ratio depuis 1949 !

Tandis que la revalorisation des salaires est loin de couvrir l'inflation galopante, ce qui crée un malaise sur le pouvoir d'achat des travailleurs.

L'urgence, c'est la revalorisation des grilles salariales des conventions collectives et des salaires dans les entreprises.

L'inflation va provoquer une revalorisation automatique du SMIC, mais sans mobilisation du monde du travail, les minimas de branches, et, si ce n'est pas encore le cas, les salaires des salariés vont stagner et les premiers coefficients seront inférieurs au SMIC.

Nous devons mettre au cœur des débats dans les entreprises la question des salaires et amener les salariés à revendiquer le salaire minimum qui, pour nous, doit être porté à 2 000 € pour le premier coefficient des conventions collectives (qui doit être celui sans expérience, ni qualifications), et que toutes les grilles de salaires suivent cette évolution et prennent en compte le niveau de qualification.

Mettons en place la mobilisation, grève, débrayage pour aller chercher le juste retour de la richesse créée par notre travail.

**Ghislain BRIDE**

## Congrès de l'USR CGT 51



Le 21 avril s'est tenu le 13ème congrès de l'USR 51 à Reims en présence d'une soixantaine de militants représentant 28 sections sur 58 et plus de 1 000 voix sur 1314 soit plus de 75 % de représentativité.

Le collectif et la CCVC se composent de 19 membres sur 20 présentés. Le collectif a renouvelé la nomination de son secrétaire en la personne de Jean-Claude BOULBEN.

Les rapports d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité et le rapport d'orientation à la majorité des présents moins 20 voix.

Très peu de débats concernant l'USR. Une intervention hors sujet concernait la gratuité des transports sur Reims et un amendement non recevable du fait qu'il n'y avait pas de modification de statuts.

**Jean-Claude BOULBEN**  
Secrétaire Général de l'USR CGT 51

## Hommage à notre Camarade Pierre MAITRE



Il y a 45 ans, exactement, le 5 juin 1977, dans un climat anti-syndical, notre camarade Pierre MAITRE a été assassiné par un commando, adhérent à la CFT, devant les Verreries Mécaniques Champenoises.

**Cela pour le seul motif d'une mobilisation puissante des travailleurs et la présence d'un piquet de grève devant l'usine.**

N'oublions jamais cet assassinat et soyons massivement présents à l'occasion de ce triste anniversaire

**Rendez-vous le**  
**Samedi 4 juin 2022 à 10 h**  
*2 rue Nicolas Appert - 51370 Saint Brice Courcelles*

# Plus jamais ça !

## Formation Syndicale



La formation « Animer un syndicat » qui s'est déroulée du 16 au 18 mai dernier, a accueilli 13 stagiaires de 8 entreprises différentes, en attente d'outils pour impulser la démarche syndicale CGT dans leur syndicat. Les camarades, fort de propositions, sont repartis avec un plan de travail à mettre en place ou à améliorer dans leur propre syndicat.

Nous les retrouverons tous en janvier 2023 afin de voir ce qu'il a été possible de mettre en place, comment et examiner les difficultés ainsi que les réussites.

**Béatrice LE PERRUN**  
Responsable à la formation syndicale CGT 51